

**BUDGET
DU DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE
2017**

0%

PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS

328 MILLIONS D'EUROS
D'INVESTISSEMENT EN 2017

**BUDGET PRIMITIF 2017
UN BUDGET AMBITIEUX ET RESPONSABLE
POUR POURSUIVRE LA ROUTE TRACEE**

Après un budget 2016 de relance, le budget 2017 s'annonce être un budget de prise de vitesse, dans la continuité du précédent exercice. Fidèle au programme de campagne et aux promesses faites par les élus aux Isérois, le Conseil départemental engage un budget fait d'investissement et de gestion saine des ressources, le tout dans un cadre contraint par les récentes évolutions législatives. Ambition et responsabilité sont les maîtres mots de ce nouvel exercice.

1 – FAIRE PREUVE D'AMBITION POUR INVESTIR DANS LA VIE DES ISEROIS

Le budget 2017 est ambitieux en terme d'investissement : 328 millions € seront investis en 2017 contre une moyenne de 260 millions € sur les années 2013 à 2015, soit une augmentation de 26% des crédits de paiement.

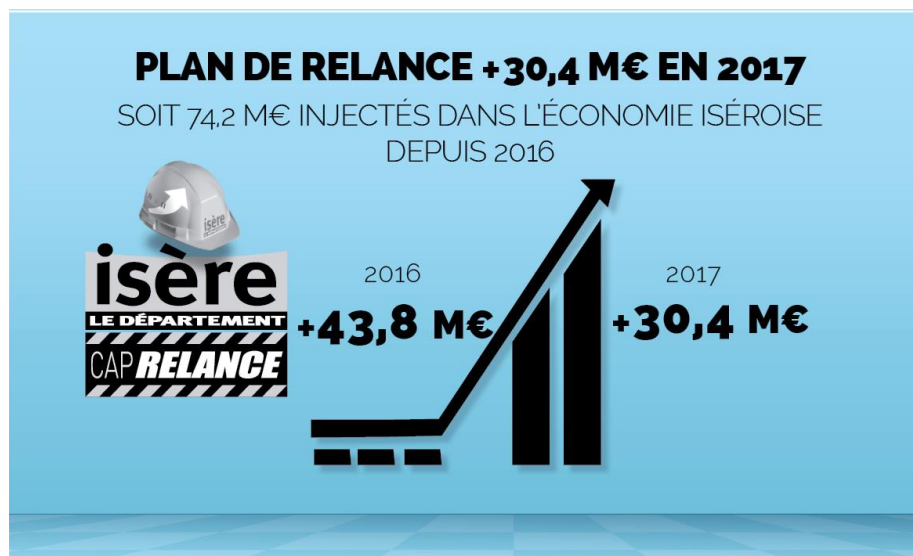
C'est un montant d'investissement exceptionnel de même ampleur que l'an dernier, la baisse de 10 millions € s'expliquant très majoritairement par le transfert de l'investissement routier à Grenoble Alpes Métropole rendu obligatoire par la loi NOTRe.



- Le plan de relance se poursuit

Plus de 30 millions € sont inscrits au titre du plan de relance pluriannuels (total de 100 millions €) afin de continuer à soutenir l'activité et l'emploi, avec une priorité sur les projets prêts à partir.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Pour Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère, « *La ligne d'action des budgets de la majorité c'est l'investissement. C'est uniquement de cette manière que nous pourrons relancer l'économie de notre département et restaurer son dynamisme. Nous sommes résolument ancrés dans la réalisation de grands projets que sont par exemple le plan senior, le très haut débit et encore la politique culture.* »

- **Le lancement d'un grand plan senior**



Un plan sénior très ambitieux sera lancé début 2017 en faveur de nos aînés : il s'agit d'investir 10 millions € en faveur des établissements d'accueil pour personnes âgées (EHPAD, résidences autonomie) pour accélérer leur rénovation et modernisation. Cet engagement s'effectue dans le cadre des compétences du Département en matière sociale et a pour objectif d'apporter à tous des conditions de vie dignes.

En plus du plan sénior, est inscrit à la séance budgétaire le schéma autonomie 2016-2021 qui fixe les grandes orientations pour le mandat (aide aux aidants, maintien à domicile, etc.), représentant un budget total de 191,4 millions € pour les personnes âgées et 168,2 millions € pour les personnes handicapées.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **Encore une hausse du budget culture**



Après une hausse historique du budget en 2016 de 12 %, le Département renouvelle cette ambition et augmente encore le budget de 9%, soit un total de près de 22 millions €.

C'est la confirmation de la nouvelle politique culturelle qui a pour objectif de contribuer à diffuser la culture partout et pour tous.

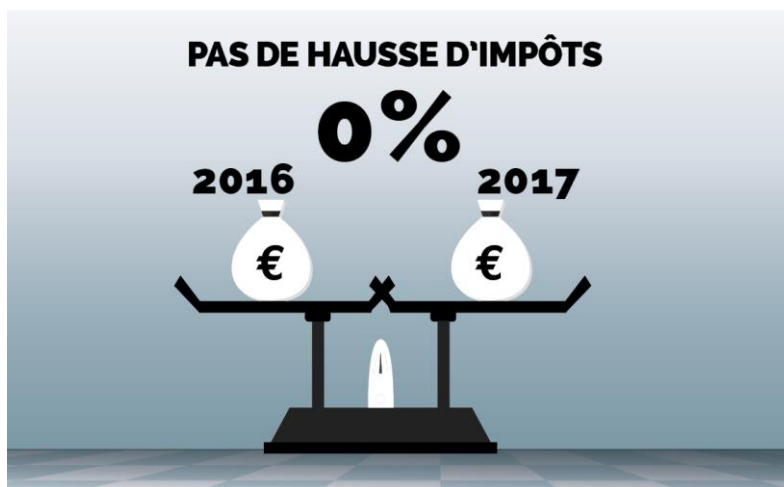
Les projets phares pour l'année 2017 sont :

- L'aide à la restauration du patrimoine protégé et non protégé. Ainsi, 2,2 millions d'euros sont prévus au budget 2017, pour un total de 5 millions € prévus au plan de relance
- Le lancement du projet de construction des archives départementales, avec 2 millions € inscrits au budget 2017
- La création d'un 11ème musée pour mettre en valeur l'œuvre de Champollion, sans pour autant baisser le budget des 10 autres musées départementaux
- La préparation de la saison 2 de Paysage-Paysages après le succès de la 1^{ère} édition avec 135 000 visiteurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 – PRESERVER LES ISEROIS DE TOUTE HAUSSE D'IMPOT

L'effort d'investissement mené par le Département ne se fait pas en augmentant les impôts pesant sur les Isérois. Aucune hausse d'impôt n'a lieu dans le budget 2017. C'est une action responsable qui consiste à ne pas reporter sur les citoyens le poids des décisions politiques.



Ainsi, aucune augmentation n'aura lieu sur la taxe sur le foncier alors que le taux départemental (15,9 %) est déjà inférieur à la moyenne des taux des départements français (19%)

Le taux sur les transactions immobilières reste aussi inchangé de 3,8 %, soit le moins cher de France. Seuls deux autres départements métropolitains sont à ce niveau, l'Indre et le Morbihan.

« *Le budget 2017 combine un fort investissement à un gel des impôts. Cela s'appelle de l'ambition sérieuse, et cela protège le pouvoir d'achat des Isérois* », explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

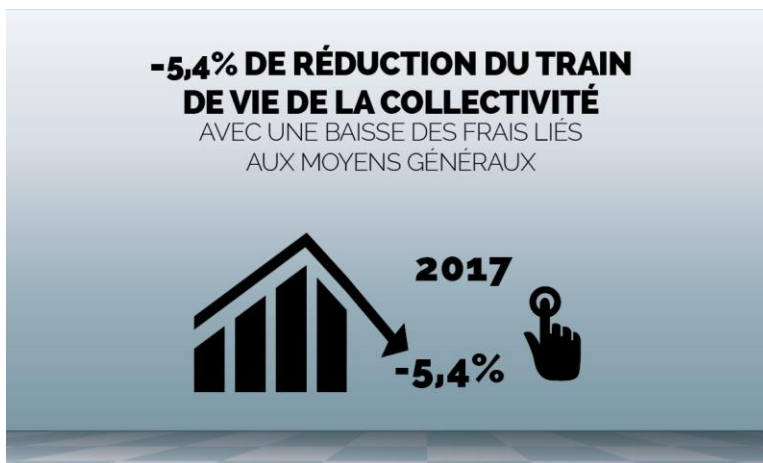


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 – SERRER LA VIS DES DEPENSES DU DEPARTEMENT

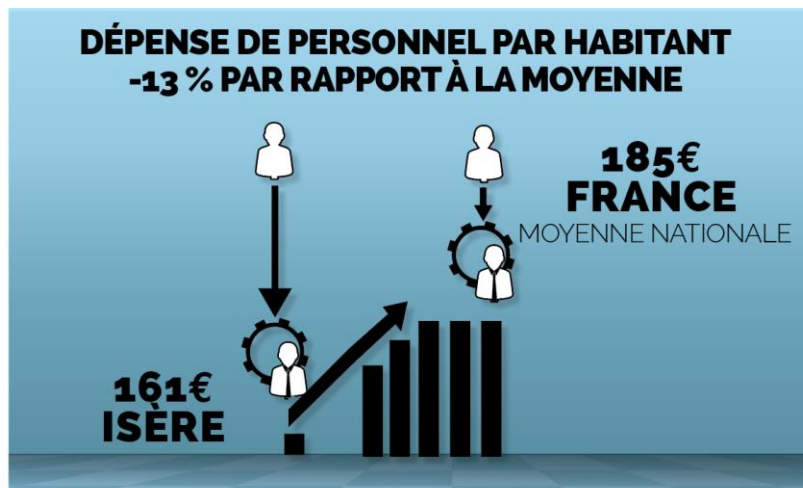
Le Département a fait un effort considérable pour optimiser son fonctionnement et faire la chasse aux dépenses inutiles. Le budget 2017 s'affiche donc comme un budget de responsabilité.

Premier geste, le Département a mis fin à la frénésie de dépenses de la précédente majorité en réduisant le train de vie de la collectivité de 5,4% sur le budget 2017. Cette baisse des frais de l'administration générale est liée notamment à une réduction des dépenses d'affranchissement, téléphonie ou encore informatique.



De même, les dépenses de personnel sont inférieures de 13 % à la moyenne nationale des départements (161 € par habitant en Isère contre 185 € par habitant sur le plan national). L'évolution de la masse salariale correspond aux seules augmentations imposées par l'Etat (+ 0,9 %).

« En tant qu'élus, nous nous devons d'être exemplaires, c'est pourquoi nous avons fait des efforts pour alléger le train de vie de la collectivité. C'est autant d'argent réinjecté dans les projets pour les Isérois », affirme Jean-Pierre Barbier, Président du Département



Le Département gère également de manière plus responsable les fonds alloués aux partenaires associatifs.

Le Département évalue désormais l'efficacité de chaque euro dépensé, grâce au travail de la nouvelle direction de la performance et de la modernisation. Une nouvelle méthode de travail a été mise en place

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

avec ces acteurs pour assurer la bonne utilisation des fonds publics. Il leur est ainsi demandé de travailler dans une logique de projet et de résultat.

L'objectif est de sortir d'un système du passé statique qui ne fonctionne plus et de redonner de la force aux actions en cours. Ces efforts faits en interne sont de même demandés à nos partenaires.

Pour Jean-Pierre Barbier, « *Nous sommes tous à la même enseigne, nous devons changer nos méthodes car cela fait des années qu'un système défaillant est en place. Il faut le revoir de fond en comble pour qu'il fonctionne de nouveau. Je serai le Président de la redynamisation du Département, pas du statu quo.* »

Grâce à tous ces efforts, l'endettement du Département reste l'un des plus faibles de France tout en investissant massivement par ailleurs.

Avec 120 € par habitant, la collectivité est un des trois départements de France les moins endettés, derrière l'Ariège et l'Indre. C'est la même place qu'occupait le Département en 2015, avec des montants d'investissement bien inférieurs.

Le Département de l'Isère a une dette très faible, contrairement à la Corrèze, Département le plus endetté de France (1444 € par habitant), ou par comparaison avec des Départements à populations similaires comme la Seine-Maritime (949 € par habitant) ou la Seine-Saint-Denis (943 € par habitant).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 – REALISER CE BUDGET 2017 DANS UN CONTEXTE CONTRAIGNANT

Cette action budgétaire d'investissement poussé, combiné à un gel d'impôts et à une réduction des dépenses de fonctionnement, s'effectue malgré un contexte contraint.

En effet, l'Etat ne cesse de se désengager du financement des collectivités avec une baisse de 21 millions € pour ce budget 2017, et au total 160 millions € de baisse cumulée de dotations pour le Département de l'Isère depuis 2013.

Tout au long du quinquennat, le Gouvernement n'aura eu de cesse de ponctionner les Départements tout en leur imposant des charges nouvelles comme l'augmentation du RSA de + 10 %, la suppression du jour de carence dans la Fonction publique, ou encore la réforme du temps scolaire induisant un coût supplémentaire pour les transports scolaires.



Le projet de loi de finances pour 2017 continue dans cette même lancée avec une nouvelle ponction qui pourrait représenter pour l'Isère un prélèvement supplémentaire de l'ordre de 6 à 10 M€.

« L'Etat a trouvé une parade pour masquer les trous abyssaux dans ses finances publiques : reporter les charges sur les collectivités locales. Malgré cela, nous avons fait l'effort au Département de tenir la barre de notre programme avec une forte capacité de relance. », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Une autre contrainte a pesé sur le Département avec la mise en place de la loi NOTRe. Le budget 2017 tient compte des transferts de compétence imposés à Grenoble Alpes Métropole et à la Région Auvergne Rhône Alpes.

Pour la métropole, 18 millions € de dotation de compensation lui ont été accordés. Cela correspond à 1,2 % du budget et au transfert :

- de 442 km de routes départementales (12,5 millions € et 46 équivalents temps plein)
- de l'aide aux jeunes en difficulté (317 152 € et 0,5 ETP)
- des actions de prévention spécialisée (4,2 millions € et 1 ETP)
- d'actions culturelles et touristiques (1 million €)

Concernant la Région, 88,8 millions € de charge nette lui ont été transférés (avec 43,3 ETP), soit 5,6% du budget. Par un accord avec l'exécutif régional, l'exercice de la compétence transport est immédiatement re-délégué au Département jusqu'en 2022.